

**Arrêté ministériel modifiant la composition de la  
Commission d'aide aux opérateurs audiovisuels fixée par  
l'arrêté ministériel du 7 juin 2012**

**A.M. 02-06-2014**

**M.B. 30-10-2014**

Par arrêté ministériel du 2 juin 2014, l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté ministériel du 7 juin 2012 nommant les membres de la Commission d'aide aux opérateurs audiovisuels est modifié comme suit :

1° le point 1°, le quatrième tiret, les termes «Mme Katia Rossini comme suppléante» sont supprimés;

2° le point 2° est remplacé par la disposition suivante :

«2° en qualité d'expert justifiant d'une compétence ou d'une expérience dans le secteur de la presse cinématographique :

- M. Stéphane Fefer comme effectif et M. Pascal Stevens comme suppléant;»;

3° le point 3°, le septième tiret ajouté par l'arrêté ministériel du 25 juin 2012, est complété par les termes «et Mme Maud Van de Velde comme suppléante;»;

4° dans le point 4°, le quatrième tiret est complété par les termes «et M. Patrick Verniers comme suppléant;»;

5° est inséré un point 5° rédigé comme suit : «en qualité d'expert justifiant d'une compétence ou d'une expérience d'une durée minimale de trois ans dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel :

Mme Katia Rossini et M. Nicolas Gilson comme effectifs;

M. André Ceuterick comme suppléant.»

Et ce, à partir du 2 juin 2014.